

DEC221139DR19

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6139 LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES NICOLAS ORESME (LMNO)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC181979DAJ du 26 octobre 2018 donnant délégation de signature à Mme Christine Brunel, déléguée régionale pour la circonscription Normandie ;

Vu la décision DEC213767 du 20 décembre 2021 portant création de l'unité LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES NICOLAS ORESME (LMNO),

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES NICOLAS ORESME (LMNO)

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

le directeur de l'unité : Mr Eric RICARD ;

les directeurs adjoints de l'unité : Mr Gilbert LEVITT, Mr Jérôme POINEAU ;

• 8 membres élus : Mr Bruno ANGLES, Mr Daniel CARO, Mr Eddy GODELLE, Mme Valérie GIRARDIN, Mr Roland VERGNIoux, Mr Martin WEIMANN, Mme Anita FORO, Mr Etienne EMMELIN

• 4 membres nommés : Mr Philippe KARAMANIAN, Mr Christian DOGBE, Mme Victoria LEBED, Mr André SESBOUE

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 14 mars 2022

Pour le Président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Christine Brunel

